Building a Europe
for and with children

Construire une Europe
pour et avec les enfants

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 20 mai 2025
CDENF(2025)PV01 Final

Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF)

Onzième réunion plénière
Rapport de réunion

Strasbourg, 1-2 avril 2025

Préparé par le Secrétariat du CDENF et approuvé par le CDENF par procédure écrite le 15 mai 2025.

children@coe.int
www.coe.int/cdenf

Rapport de réunion

1. Ouverture de la réunion

1. Le Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) a tenu sa 11ème réunion plénière à Strasbourg (France) du 1er au 2 avril 2025, sous la présidence de Ružica Boškić (Slovénie).

2. La Présidente a souhaité la bienvenue à tous les membres, participants et observateurs à la réunion et a invité les nouveaux membres du CDENF à se présenter.

2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

3. Le CDENF a adopté son ordre du jour tel qu'il figure à l'annexe I.

3. Déclaration de la présidence et du secrétariat

4. La présidente a informé le CDENF de la prochaine réunion du Secrétaire Général avec les présidents de tous les Comités intergouvernementaux du Conseil de l'Europe, qui se tiendra à Strasbourg en avril. Cette réunion cruciale, dans le cadre de la mise en œuvre des principes [du sommet de] Reykjavik pour la démocratie, examinera les contributions des Comités directeurs pour l'élaboration d'un nouveau pacte démocratique.

5. Au nom du Secrétariat, Agnès von Maravić, nouvellement nommée Cheffe de la Division droits des enfants, a chaleureusement accueilli les délégations et a présenté les membres clés du Secrétariat du CDENF. Elle a informé le Comité que Katrin Uerpmann, Secrétaire du CDENF, sera remplacée par Anne Kayser-Attuil, à partir du 1er avril 2025.

6. Mme von Maravić a donné un aperçu de la vision du Secrétaire Général pour le nouveau Pacte démocratique, a souligné le rôle de premier plan du CDENF dans le domaine des droits de l'enfant au sein du Conseil de l'Europe et a félicité le Comité au regard des avancées majeures accomplies, notamment l'adoption - conjointement avec le Comité européen de coopération juridique (CDCJ) - des projets de recommandations sur l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents et de placement. Les délégations ont été invitées à prendre contact avec leurs Représentations Permanentes afin de soutenir l'adoption de ces textes par le Comité des Ministres. Le CDENF a été encouragé à s'engager pleinement dans les échanges concernant :

- la mise en œuvre nationale de la Stratégie,
- la coopération transversale,
- l'éducation complète à la sexualité,
- l'outil d'étude de l'impact de l'intelligence artificielle sur les droits des enfants (CRIA+), et
- la révision prochaine des lignes directrices du Conseil de l'Europe sur une justice adaptée aux enfants.

4. Plan de travail du CDENF : Aperçu des principales activités, priorités et réunions

7. Le CDENF a pris note du plan de travail révisé et l'a approuvé sans commentaires particuliers.

5. Mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027)

8. Le Secrétariat du CDENF a donné un aperçu du processus d'approbation écrite de la note d'orientation thématique sur la protection des enfants contre les risques liés à l'accès à des contenus pornographiques en ligne. Le rapport sur les résultats d'approbation, y compris l'explication de vote de l'Italie, est annexé au rapport de la réunion plénière.

5.1 Objectif stratégique 1 : libérer tous les enfants de la violence

5.1.1 Comité d'experts sur la prévention de la violence (ENF-VAE)

9. Anne Kayser-Attuil, Secrétariat du CDENF, a présenté les étapes de la rédaction de la recommandation sur l'éducation complète à la sexualité adaptée à l'âge. Elle a expliqué le processus de consultation des enfants (fin 2024) ayant alimenté la rédaction de cet outil juridique, l'approbation d'un avant-projet de la recommandation par l'ENF-VAE en février 2025, le processus de consultation des parties prenantes sur celui-ci en mars-avril 2025, et une consultation des parties prenantes sur la protection des enfants contre la violence via une éducation complète à la sexualité et adaptée à l'âge lors de la conférence d'examen à mi-parcours de la Stratégie pour les droits de l'enfant. La prochaine réunion de l'ENF-VAE (4-5 juin) s'attachera à réviser le texte à la lumière des commentaires reçus lors de la consultation des parties prenantes, mais également à commencer la rédaction de l'exposé des motifs, l'adoption de ceux-ci étant prévue pour la fin de l'année 2026.

5.1.2 Présentation de la « Pathfinding Global Alliance[1]» pour mettre fin à toutes les formes de violence à l'encontre des enfants.

10. Le CDENF a eu un échange de vues avec Najat Maalla M'jid, représentante spéciale du Secrétaire Général des Nations unies chargée de la question de la violence à l'encontre des enfants. Elle a présenté la « *Pathfinding Global Alliance* » pour mettre fin à toutes les formes de violence à l'égard des enfants, lancée en novembre 2024 lors de la première Conférence Ministérielle mondiale sur l'élimination de la violence à l'égard des enfants à Bogota, en tant qu'outil de collaboration et de partage des connaissances sur le sujet.

11. Mme Maalla M'jid a insisté sur le coût économique et social de la violence à l'encontre des enfants, soulignant la nécessité urgente de considérer la protection de l'enfance comme un investissement national. Elle a appelé à une planification financière et à une mise en œuvre des services pratique et adaptée au contexte, en évitant les efforts fragmentés. Les principales priorités consistent à relier la protection en ligne et hors ligne, à renforcer la prise en charge familiale, à améliorer la protection sociale au-delà de l'aide monétaire et à garantir la participation des enfants. Elle a également souligné l'importance de la prévention par rapport à la punition dans la lutte contre le recrutement des enfants dans les gangs.

5.2 Objectif stratégique 3 : accès à l'intelligence artificielle et utilisation sûre de celle-ci

5.2.1 Outil d'évaluation de l'impact des droits de l'enfant sur l'intelligence artificielle

12. La Présidente s'est félicitée de la désignation de Célia Chamiça en tant que personne de référence interne soutenant l'important volet de travail sur les droits de l'enfant dans l'environnement numérique et l'intelligence artificielle, et pour son rôle de modératrice de la session correspondante lors de la prochaine conférence d'examen à mi-parcours de la Stratégie pour les droits de l'enfant.

13. Vadim Pak, Secrétariat du Comité sur l'intelligence artificielle (CAI), a présenté une brève mise à jour des travaux en cours, notamment l'étude d'impact sur les droits de l'Homme, la démocratie et l'État de droit (HUDERIA).

14. Manon Baert de la Fondation 5Rights a présenté les premiers éléments de l'outil *non contraignant* d'étude de l'impact de l'intelligence artificielle sur les droits de l'enfant (CRIA+), conçu pour évaluer et atténuer l'impact potentiel des technologies et politiques numériques sur les droits de l'enfant et pour promouvoir un environnement numérique centré sur l'enfant et respectueux de ses droits.

[1] En anglais seulement, aucune traduction officielle par l'ONU. Pourrait être traduit informellement de la manière suivante : *Alliance mondiale des Etats pionniers pour mettre fin à toutes les formes de violence à l'encontre des enfants.*

15. Justine Vizier, Secrétariat du CDENF, a informé le Comité que quatre enfants et jeunes d'Irlande et d'Italie avaient reçu des explications accessibles sur le CRIA+ afin de participer de manière significative à la session sur les droits de l'enfant à l'ère des technologies numériques et de l'intelligence artificielle lors de la conférence d'examen à mi-parcours et prendre part à la consultation des parties prenantes sur le CRIA+, y compris une consultation des enfants sur l'IA qui ferait potentiellement suite à la Conférence.

5.3 Objectif stratégique 4 : une justice adaptée aux enfants pour tous les enfants

5.3.1 Examen thématique des lignes directrices du Conseil de l'Europe sur une justice adaptée aux enfants. *Livrable 13*

16. Le CDENF a pris note de la présentation par la consultante Maria Andriani Kostopoulou, du projet de rapport sur l'examen thématique des lignes directrices du Conseil de l'Europe sur une justice adaptée aux enfants, couvrant les développements du droit international et européen et l'analyse de la jurisprudence en matière de justice adaptée aux enfants. Un échange de vues sur l'avant-projet a eu lieu en la présence de la consultante.

17. Le CDENF a pris note des informations fournies par le Secrétariat sur les mesures prises en vue du processus de consultation écrite sur l'examen thématique des lignes directrices du Conseil de l'Europe sur une justice adaptée aux enfants, lancé au plus tard le 28 avril 2025, et auquel les membres du CDENF ont été invités à participer.

18. Le CDENF a été informé que le processus de révision se conclurait par une adoption conjointe par le CDENF et les autres comités impliqués dans ce processus (Comités européens de coopération juridique - CDCJ, et sur les problèmes criminels - CDPC) en 2027.

5.3.2 Comité d'experts sur l'accès à une justice adaptée aux enfants grâce aux services pluridisciplinaires et interinstitutionnels (ENF-JUS). *Livrable 12*

19. Le CDENF a pris note des informations fournies par Magdalena Bochińska, Secrétaire du Comité d'experts sur l'accès à une justice adaptée aux enfants grâce à des services pluridisciplinaires et interinstitutionnels (ENF-JUS), sur le mandat et le plan de travail préliminaire de ce nouveau groupe de travail (ENF-JUS) et de sa prochaine première réunion prévue pour les 14 et 15 mai 2025.

6 Questions transversales

6.1 Intégration de l'égalité des sexes, de la jeunesse, des droits des personnes handicapées et des questions relatives aux Roms et aux gens du voyage. *Tâche principale (xvii)*

6.2 Contribution aux objectifs du Millénaire pour le développement. *Tâche principale (xx)*

7 Coopération avec d'autres organes compétents du Conseil de l'Europe

20. Le CDENF a pris acte des mises à jour communiquées par les représentants des organes et observateurs pertinents du Conseil de l'Europe concernant leurs activités respectives liées aux enfants, contribuant à la mise en œuvre de la Stratégie du CdE pour les droits de l'enfant (2022-2027) :

- Pierre-Alain Fridez, rapporteur de l'APCE sur la maltraitance des enfants dans les institutions en Europe, a salué le travail du CDENF et du Comité de Lanzarote pour lutter contre la persistance de la violence à l'encontre des enfants, y compris dans les institutions. Il a souligné l'importance de la reconnaissance politique des victimes, en insistant sur la bonne pratique suisse consistant à prévoir une indemnisation substantielle et à supprimer les délais de prescription pour de tels crimes. M. Fridez a insisté sur le fait que la maltraitance institutionnelle devait rester à l'ordre du jour et a souligné que, si certains enfants s'épanouissent mieux au sein de leur famille, d'autres ont besoin d'une prise en charge spécialisée dans les institutions.

- Sophio Gelashvili, Comité européen de coopération juridique (CDCJ), a présenté le nouveau Comité d'experts sur l'accès aux origines (CJ-OR), invitant un membre du CDENF à contribuer activement à l'élaboration d'une nouvelle recommandation.

- Julie Devys, CDCJ, a présenté les activités du groupe de travail sur les migrations (CDCJ-MIG) concernant la révision de la recommandation CM/Rec(2009)13 sur la nationalité des enfants, qui sera complétée par une liste de contrôle pour les décideurs politiques d'ici la fin de 2026. Ce travail découle des conclusions de l'étude de faisabilité sur un instrument juridique non contraignant concernant l'accès des enfants apatrides à la nationalité (février 2025).

- Ardita Abdiu, Secrétaire exécutive adjoint du Groupe Pompidou, a présenté le nouveau Comité de rédaction sur les droits humains et les politiques en matière de drogues (DH-PDA), qui vise à élaborer un projet de recommandation plaçant les droits humains au cœur des politiques publiques en matière de drogues et d'addictions, en s'appuyant notamment sur le « Guidance for aligning drug and addiction policies with human rights[2] » (novembre 2024). Parmi ses 13 membres, le Comité comprendra un expert désigné par le CDENF.

- Laurence Lwoff, Secrétaire du Comité directeur pour les droits de l'Homme dans les domaines de la biomédecine et de la santé (CD-BIO), a mis en lumière les travaux en cours sur la participation des enfants aux décisions concernant leur santé (menés en coopération avec le CDENF). Elle a également souligné l'importance de la visibilité sur des questions telles que la santé mentale et l'accès aux soins, les caractéristiques SOGIESC, et l'utilisation des données de santé - y compris celles des enfants - en particulier dans le contexte de l'intelligence artificielle.

- Charlotte Gilmartin, Secrétariat du Comité directeur pour la lutte contre la discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI), a présenté le projet de recommandation sur l'égalité et l'intelligence artificielle, élaboré conjointement avec la Commission pour l'égalité de genre (GEC) dans le cadre du comité d'experts GEC/ADI AI. Elle a invité les membres à participer à la consultation publique ouverte jusqu'au 28 avril 2025.

- Elena Casero, Secretariat de l'accord élargi sur le sport (EPAS), a présenté le projet « Donnons de la voix » qui aide les autorités nationales responsables du sport et les organisations sportives à élaborer une politique de protection des enfants dans le sport, à organiser des campagnes de sensibilisation et à former les parties prenantes concernées, tout en remerciant le membre bulgare pour sa participation. Elle a également présenté la réserve d'experts internationaux du Conseil de l'Europe sur la sécurité dans le sport.

- Flurina Frei, Co-Secrétaire du Comité d'expert·es sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles facilitée par la technologie, a fait part au CDENF des progrès réalisés en vue de l'adoption par le GEC/PC-eVIO d'une recommandation sur ce sujet d'ici la fin de l'année 2025. Le projet met l'accent sur la responsabilité et la nécessité d'apporter des réponses juridiques, institutionnelles et réglementaires à la violence facilitée par les technologies. Il appelle à une approche adaptée aux enfants pour prévenir et combattre cette violence, en s'adressant à la fois aux filles en tant que victimes et en tant qu'auteurs, tout en

[2] En anglais seulement.

soulignant l'importance de systèmes judiciaires efficaces, de contrôles numériques adaptés à l'âge, d'initiatives éducatives sur la culture numérique et de services de soutien.

- Ellsworth Camilleri, Co-Secrétaire du Comité d'experts sur l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre, et les caractéristiques sexuelles (ADI-SOGIESC), a partagé les mises à jour du calendrier visant à la finalisation d'un projet de recommandation sur l'égalité des droits des personnes intersexuées, d'ici la fin 2025. Le CDENF devrait recevoir le texte consolidé pour commentaires finaux à la mi-avril, et les lectures finales et approbations sont prévues pour mai 2025 (ADI-SOGIESC), juillet 2025 (CDADI), et l'adoption éventuelle par le Comité des Ministres en septembre-octobre 2025.

7bis Coopération avec d'autres institutions et observateurs

21. Le CDENF a pris note des mises à jour transmises par les participants et les observateurs sur leurs activités, à savoir :

- Astrid Podsiadlowski, Cheffe de l'unité Égalité, Roms et droits sociaux du secteur des droits sociaux à l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA), a fait un état des lieux sur les activités de la FRA, y compris la présentation d'un rapport récemment publié intitulé « Vers des systèmes intégrés de protection de l'enfance - défis, pratiques prometteuses et perspectives[3] ». Elle a également indiqué au CDENF que la FRA avait récemment mis en place un panel consultatif de jeunes, à la fois pour fournir un cadre permettant d'assurer un engagement significatif, sûr et participatif des jeunes dans le travail de la FRA, et pour intégrer les points de vue des jeunes dans ses activités.

- Marie-Cécile Rouillon, Coordinatrice pour les droits de l'enfant de la Commission européenne, a souligné la coopération en cours avec le Conseil de l'Europe et le soutien aux efforts nationaux de mise en œuvre, y compris les initiatives de participation des enfants, les développements de la politique numérique, et les opportunités de financement à venir. Elle a également confirmé les dates du prochain Forum européen sur les droits de l'enfant, ayant lieu les 24 et 25 juin 2025.

- La délégation d'observateurs du Mexique a présenté les résultats d'un projet de coopération bilatérale avec le Groupe Pompidou visant à soutenir les enfants dont les parents sont touchés par la toxicomanie et a exprimé sa volonté d'étendre des initiatives de coopération similaires.

- Le représentant du Comité de Lanzarote a rendu compte des événements futurs à Malte et en République de Moldova, ainsi que des travaux en cours sur la terminologie et la collecte de données.

- Des représentants d'Eurochild, de Missing Children Europe, de SOS Villages d'Enfants, de Défense des Enfants International et de la Conférence des OING ont partagé leurs activités récentes, y compris des rapports phares, des projets de terrain et des efforts de plaidoyer sur la sécurité numérique, les droits environnementaux et la participation des enfants. L'association CRIN a encouragé le renforcement de l'implication des enfants dans les processus de gouvernance relatifs au climat et à l'intelligence artificielle, et Benoit van Kiersblick, Directeur de DEI et membre du Comité des droits de l'enfant des Nations unies, a mis en avant de nouvelles orientations sur l'accès des enfants à la justice. La viabilité financière des organes de traités de l'ONU a été notée comme une préoccupation.

7ter Échange sur la mise en œuvre nationale de la Stratégie en 2024-2025

22. Les délégations ont fait un état des lieux des progrès réalisés au niveau national dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027),

[3] En anglais seulement

reflétant un engagement fort et continu en faveur de la promotion des droits de l'enfant dans tous les états membres, dans le cadre des six piliers de la Stratégie.

23. Les mises à jour ont complété les réponses au deuxième questionnaire sur la mise en œuvre de la Stratégie pour les droits de l'enfant et seront reflétées dans le deuxième rapport de mise en œuvre sur la Stratégie.

8 Élections du Bureau

24. Le CDENF a été invité à élire ou réélire son/sa Président.e et son/sa vice-Président.e pour un mandat d'un an à compter du 1er juillet 2025. Ružica BOŠKIĆ (Slovénie) a été réélue Présidente pour un second mandat d'un an à compter du 1er juillet 2025. Solvor BÄCKLUND (Norvège) a été réélue en tant que Vice-Présidente pour un second mandat d'un an, à compter du 1er juillet 2025.

25. Rares Petru Archiriloaie a quitté le CDENF dans le cadre d'une autre affectation, ouvrant un poste vacant au sein du Bureau. Le siège sera laissé vacant jusqu'à l'élection de l'ensemble du Bureau en novembre.

9 Nominations

26. Le CDENF a désigné Maria João Fernandes (Portugal) comme membre experte du Comité de rédaction sur les droits humains et les politiques en matière de drogues (DH-PDA), parmi les propositions faites par les délégations nationales.

27. Le CDENF a désigné Marino di Nardo (Italie) comme représentant du CDENF en tant qu'observateur au Comité d'experts sur l'accès aux origines (CJ-OR).

10 Autres questions

28. Les participants n'ont pas soulevé d'autres questions.

11 Date et lieu de la prochaine réunion

29. Le CDENF a pris note des dates proposées pour sa 12ème réunion plénière (18-20 novembre) ainsi que des préoccupations exprimées par les membres et les observateurs concernant le chevauchement avec la Journée pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (18 novembre). *Le secrétariat propose donc de tenir la prochaine réunion plénière du CDENF du **19 au 21 novembre 2025**, après approbation par le bureau du CDENF.*

12 Approbation du rapport de réunion abrégé

30. Le CDENF a adopté le rapport abrégé à la fin de la réunion.

Annexe I

Ordre du jour de la 11ème réunion plénière

1. **Ouverture de la réunion**

2. **Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux**

3. **Déclaration de la Présidence et du Secrétariat**

4. **Examen des progrès accomplis** (plan de travail actualisé)

5. **Mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027)**

Principal livrable 8 et mission principale (iii)

Echange sur la mise en œuvre nationale de la Stratégie en 2022-2024

5.1 Objectif stratégique 1 : Une vie sans violence pour tous les enfants

5.1.1 Comité d'experts sur la prévention de la violence (ENF-VAE)

Projet de Recommandation sur l'éducation complète à la sexualité adaptée à l'âge des enfants afin de renforcer les réponses pour entre autres prévenir et combattre la violence à l'égard des enfants

Principal livrable 9

5.1.2 Présentation de l'Alliance mondiale des Etats engagés pour mettre fin à toutes les formes de violence à l'encontre des enfants (Pathfinding Global Alliance)

5.2 Objectif stratégique 3 : L'accès de tous les enfants aux technologies et à leur utilisation sûre

5.2.1 Outil d'évaluation de l'impact des droits de l'enfant sur l'intelligence artificielle
Principal livrable 7

5.3 Objectif stratégique 4 : Une justice adaptée aux besoins de tous les enfants

5.3.1 Examen thématique des lignes directrices du Conseil de l'Europe pour une justice adaptée aux enfants
Principal livrable 13

5.3.2 Comité d'experts sur l'accès à une justice adaptée aux enfants grâce aux services pluridisciplinaires et interinstitutionnels (ENF-JUS)
Principal livrable 12

6. **Questions transversales :**

a. Intégration des questions de genre, de jeunesse, de droits des personnes handicapées et des questions relatives aux Roms et aux gens du voyage
Mission principale (xvii)

b. Contribution à l'Agenda des objectifs de développement durable (ONU)
Mission principale (xx)

7.	**Coopération avec d'autres organes et comités compétents du Conseil de l'Europe, ainsi qu'avec d'autres institutions et observateurs**
8.	**Élections au Bureau**
9.	**Nominations**
10.	**Autres questions**
11.	**Date et lieu de la prochaine réunion**
12.	**Approbation du rapport abrégé de la réunion**

Annexe II

CDENF (2025)PV1add
Strasbourg, le 10 mars 2025

Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF)

Rapport sur les résultats de la procédure d'approbation écrite de la note d'orientation thématique « Protéger les enfants contre les risques liés à l'accès à des contenus pornographiques en ligne »

Préparé par le Secrétariat du CDENF

1. Lors de sa 10e réunion plénière (Strasbourg, 3 – 5 décembre 2024), le CDENF a examiné et révisé une note d'orientation thématique intitulée « Protéger les enfants des risques liés à l'accès à des contenus pornographiques en ligne », préparée et présentée par Maree Crabbe, consultante. Le CDENF s'est dit globalement satisfait du contenu du projet et a chargé le Secrétariat d'intégrer les derniers commentaires éventuels soumis avant le 15 janvier 2025, de diffuser le texte finalisé pour adoption dans le cadre d'une procédure écrite, puis de publier la note.

2. Suite à ces instructions, le Secrétariat a distribué un projet finalisé le 21 février 2025 à toutes les délégations nationales pour vote en procédure écrite, avec une date limite fixée au 7 mars 2025.

3. Le 10 mars 2025, les deux secrétaires du CDENF ont procédé au dépouillement des bulletins de vote reçus, et ont pris note de l'approbation consensuelle du texte, avec une abstention.

4. Le projet de note d'orientation « Protéger les enfants contre les risques liés à l'accès à des contenus pornographiques en ligne » a ainsi été approuvé par le CDENF dans le cadre d'une procédure écrite.

5. À la demande d'une délégation (Italie), une explication de son vote a été jointe en annexe au présent rapport.

6. Ce rapport sera ajouté en tant qu'addendum au rapport complet de la 11ème réunion plénière du CDENF (Strasbourg 1-2 d'avril 2025).

Déclaration annexée au rapport (en anglais seulement):

Italy has declared its abstention on the vote concerning the Guidance Note. Indeed, while expressing its general appreciation for the document, Italy cannot support the possibility – as stated in the Note - for Member States to contribute to safeguarding children from the risks of exposure to online pornographic content through the development of age-appropriate comprehensive sexuality education to be provided to children in formal, non-formal, and informal educational settings, this including school-based comprehensive sexuality education.
Indeed, Italy considers family as the primary educational entity in matters related to sexual and reproductive health, and therefore education related to this topic cannot be entrusted to the school system. Furthermore, there do not appear to be sufficient reliable and comparable data demonstrating a causal link between the provision of comprehensive sexuality education and a reduction in violence against children or in the risks of accessing online pornographic content in the Council of Europe member States.